

• (1805)

Je veux signaler que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a très bien exposé la position canadienne dans le discours qu'il faisait lors de la 42<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 septembre dernier. Il a déclaré:

L'aide du Canada à la région est en augmentation constante, de même que le montant de nos crédits et l'acceptation des réfugiés. Nous avons dit que la racine du mal en Amérique centrale c'était la pauvreté, et non l'idéologie; que le vrai besoin porte sur l'aide au développement, non sur l'activité militaire; et que l'intervention des puissances extérieures ne fera qu'aggraver les tensions. Nous avons appuyé la démarche de Contadora et mis à sa disposition l'expérience acquise par les Canadiens dans les techniques de maintien de la paix.

Il a dit ensuite:

Le Canada appuie les initiatives des présidents d'Amérique centrale. Nous sommes disposés à fournir les mécanismes que nous avons mis au point et qui, une fois la paix possible, pourront l'aider à durer.

Il faut que les adversaires en présence règlent eux-mêmes leurs conflits, mais le Canada est disposé à y collaborer par tous les moyens directs et pratiques à sa disposition.

Le gouvernement canadien partage les préoccupations du député, il a pris fermement position à ce sujet et, si le député veut bien m'en croire, il continuera à le faire.

#### L'IMMIGRATION—L'ARRIVÉE DE HONDURIENS A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE VANCOUVER

**Mme Mary Collins (Capilano):** Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir revenir sur une question que j'ai soulevée le 1<sup>er</sup> septembre à la Chambre. J'ai alors demandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) s'il songeait à imposer des visas aux Honduriens. Il m'a heureusement répondu que le gouvernement était disposé à étudier la question et, effectivement, lorsque je lui ai demandé, le 18 septembre, s'il avait eu l'occasion d'y voir et s'il avait pris une décision, le ministre a déclaré que, à compter du 18 septembre, les Honduriens qui viendraient au Canada devraient être munis d'un visa.

J'ai cherché l'occasion de faire certaines observations sur cette affaire qui a donné lieu à des malentendus. Depuis quelques mois, un millier de Honduriens sont arrivés au Canada et la plupart ont revendiqué le statut de réfugié. Avant le 18 septembre, ils étaient de plus en plus nombreux à se présenter à Vancouver, après être passés du Honduras à Mexico. Tous les jeudis, un groupe d'environ 22 Honduriens débarquaient à l'aéroport de Vancouver et déclaraient vouloir demander le statut de réfugié.

L'affaire semblait organisée, et on a cru qu'une agence de voyage du Honduras venait en aide à ces personnes ou leur laissait entendre qu'en arrivant de cette façon au Canada, elles pourraient sans doute obtenir certains avantages comme le droit de travailler et de s'établir ici, en revendiquant simplement le statut de réfugié. Il est même possible que certains aient versé de l'argent à des agents dans le but de venir ainsi au Canada.

Il convient d'abord de ne pas porter de jugement sur les Honduriens en cause. Je suis persuadée que ce sont de bons

#### L'ajournement

travailleurs qui cherchent sincèrement à améliorer leur situation et à trouver de meilleures conditions économiques. Néanmoins, on en revient au problème essentiel, à savoir si nous devons laisser de tels abus se commettre. Heureusement, nous sommes enfin sur le point de mettre en vigueur de nouvelles lois qui nous permettront de régler des questions comme celle-là concernant les réfugiés.

• (1810)

Il est certain que dans mon esprit et dans l'esprit de mes électeurs—et même en fait dans l'esprit de tous les Canadiens—ce que nous avons entendu, c'est qu'ils ne veulent pas refuser aux réfugiés authentiques qui fuient la persécution la possibilité de venir au Canada. Mais ils se fâchent carrément quand ils ont l'impression que l'on abuse du système, qu'il y a des gens qui profitent des possibilités qu'offre le système d'accueil des réfugiés pour entrer au Canada sous de faux prétextes alors qu'ils devraient utiliser la filière normale de l'immigration. Il y a beaucoup de gens qui voudraient bien venir au Canada. Ils doivent en faire la demande, respecter les critères et les qualités requises. Ils doivent attendre leur tour pour avoir la possibilité de le faire. Il est donc injuste qu'il y ait des gens, communément appelés des resquilleurs, qui profitent du système pour passer avant leur tour.

Je suis ravie que le ministre ait réagi en exigeant le visa. Nous savons tous que le visa n'est pas une solution à long terme à ce problème. Nous sommes conscients que l'obligation d'obtenir un visa crée certaines difficultés pour les gens qui voyagent pour affaires et pour les touristes qui doivent consacrer un certain temps et peut-être engager des dépenses pour obtenir un visa avant de pouvoir venir au Canada. Dans bien des cas, cela aboutit à l'imposition réciproque du visa pour les Canadiens qui se rendent à l'étranger.

Quoi qu'il en soit, l'étude des projets de loi C-84 et C-55 n'est pas encore terminée et je crois que nous sommes tous quelque peu exaspérés de voir la lenteur avec laquelle progressent les travaux au Sénat sur le projet de loi C-84 que nous avons pourtant étudié avec célérité en cet endroit, ce qui fait que ces nouvelles lois dures, mais justes ne sont pas encore en vigueur. Nous avons besoin d'une mesure, et espérons qu'il ne s'agira que d'une mesure provisoire, pour limiter l'afflux de personnes venant du Honduras qui entraînent au Canada de façon irrégulière.

A cet égard, je suis très heureuse que l'on ait répondu si favorablement à la question que je posais le 1<sup>er</sup> septembre. Le gouvernement a pris des mesures pour s'attaquer à ce problème, non seulement dans le cas précis des Honduriens, mais également pour l'ensemble des faux réfugiés qui tentent d'entrer au pays. Quand les projets de loi C-84 et C-55 auront reçu la sanction royale et prendront force de loi, je crois que beaucoup d'entre nous se sentiront plus à l'aise. A ce moment, nous pourrions nous remettre à la tâche plus vaste et plus importante qui consiste à mettre au point une politique de l'immigration pour le Canada, politique qui doit être applicable aujourd'hui et à l'avenir.